

CONTRAT EXPOSANT

La deuxième édition du marché Plaisirs d'automne aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 de 10h à 17h.

Cet évènement est organisé à l'initiative du comité des fêtes de Bougé-Chambalud. Il aura lieu dans les locaux de la salle la passerelle 465 route du Pilat à Bougé-Chambalud. Cette manifestation veut mettre en lumière le travail de producteurs, éleveurs, transformateurs engagés dans des produits de qualité. Ainsi que le savoir-faire d'artisans d'art professionnels, qui présenteront des créations en lien avec notre thème autour du culinaire et de l'automne.

- 1- Accueil des exposants dès 07h00 - La mise en place des stands doit être faite pour 09h30 - pas de démontage des stands avant 17 h
- 2- Les emplacements sont gratuits pour les exposants moyennant en échange un lot pour notre tombola
- 3- L'attribution des emplacements est faite par les organisateurs du Comité des fêtes. Les besoins spécifiques de chaque exposant seront pris en compte virgule dans la mesure du possible point nous établirons un plan de placement, de façon à garantir l'harmonie de l'ensemble des activités représentées sur le marché.
- 4- Une attention particulière est demandée à l'exposant quant à la tenue de son stand aucun carton ou autre contenant ne devrait être visible, notamment pour les stands en salle point il vous est demandé de venir avec des nappes propres et sobres (tissu blanc ou beige). Possibilité de prêt par l'organisateur décoration des stands sur le thème de l'automne ou du culinaire bienvenus.
- 5- Un chèque de caution de 50€ à l'ordre du comité des fêtes de Bougé-Chambalud devra être joint à ce présent contrat. Chèque non encaissé et restituer le jour du marché.
- 6- L'exposant déclare être assuré pour participer à cette manifestation.
- 7- Le Comité des fêtes de Bougé-Chambalud ne saurait être tenu comme responsable en cas de non-respect des conditions d'application du présent contrat.
- 8- La tenue du stand est sous l'entière responsabilité de l'exposant.

Mention « lu et approuvé » :

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de renvoyer par courrier à l'adresse suivante :

Comité des Fêtes / Mairie

2 place de la Mairie

38150 BOUGE CHAMBALUD

- ➔ La fiche de renseignements
- ➔ Le contrat d'exposant
- ➔ Le bon de réservation repas, si besoin

